

Réf : DCM/2021-66/7./ /28-09

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 29		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	22	29

Date de la convocation : 22-09-2021

Notifiée aux élus le : 22-09-2021

Date de l'affichage : 22-09-2021

OBJET :

BUDGET PRINCIPAL 2021 DE LA COMMUNE – DM N°1

SÉANCE DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

L'an deux mille vingt et un,

Le VINGT HUIT SEPTEMBRE À 17H30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, Salle OUSTAOU, sous la présidence de Monsieur Pierre MAUMÉJEAN, Maire d'Aigues-Mortes.

PRÉSENTS : Pierre MAUMÉJEAN, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Josiane ROSIER-DUFOND, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Maguelone CHAREYRE, Régis VIANET, Christine DUCHANGE, Alain BAILLIEU, Christian LAPISARDI, Janine LHUILLIER, Christian GROUL, Stéphanie PIERRON, Yves GRAS, Andrée DAMOUR, Jean-Claude BASCHIOU, Michèle PALLARES, Joachim RAMS, Olivier BERTRAND, Stéphane PIGNAN

Absents ayant donné procuration : Gilles TRAUULET à Pierre MAUMÉJEAN, Marielle NEPOTY à Michèle PALLARES, Nathalie LALLOUETTE à Stéphanie PIERRON, Michel AUSSANNAIRE à Pierre MAUMÉJEAN, Cédric BONATO à Joachim RAMS, Maryline POUGENC à Joachim RAMS et Carine VANDERBISTE à Olivier BERTRAND

Absent non-représenté : Néant

Secrétaire de séance : Stéphanie PIERRON

Rapporteur : Régis VIANET, Conseiller municipal délégué

Il est rappelé au conseil municipal que le budget primitif 2021 a été voté le 15 avril dernier par le Conseil Municipal. Or, ce document budgétaire est un acte de prévision et il peut donc être modifié pour tenir compte des événements de toute nature, susceptibles de survenir en cours d'année.

C'est ainsi qu'il est proposé d'apporter, au titre de l'exercice 2021, la modification au budget principal de la commune, détaillée dans le tableau ci-après :

	DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	135 218 €		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	135 218 €
011	Charges à caractères générales	9 141 €	73	Impôts et taxes	11 597 €
60622	Carburant	2 720 €	7338	Autres taxes	11 597 €
611	Contrat prestations de services	-30 000 €	74	Dotations et participations	83 621 €
6184	Formation	2 600 €	74121	Dotation de solidarité rurale	64 051 €
6232	Fêtes et cérémonies	1 488 €	74127	Dotation nationale de péréquation	15 220 €
627	Services bancaires	795 €	74711	Emplois jeunes	4 350 €
63512	Taxes foncières	30 852 €	77	Produits exceptionnels	40 000 €
637	Autres impôts	686 €	7788	Divers	40 000 €
65	Autres charges de gestion courante	69 577 €			
65548	Autres contributions	35 577 €			
6574	Subvention de fonctionnement aux asso et autres	34 000 €			

022	Dépenses imprévues	-9 000 €				
022	Dépenses imprévues	-9 000 €				
023	Virement à la section d'investissement	65 500 €				
023	Virement à la section d'investissement	65 500 €				
	DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	255 900 €			RECETTES D'INVESTISSEMENT	255 900 €
	DEPENSES NON AFFECTEES				RECTTES NON AFFECTÉES	
16	Emprunt et assimilé	1 000 €	13		Subventions d'investissement	35 200 €
165	Dépôt et cautionnement	1 000 €	1311		État	35 200 €
20	Immobilisations incorporelles	1 000 €	13		Subventions d'investissement	155 200 €
2031	Frais d'études	5 000 €	Op 49		Église	20 000 €
2051	Concessions et droits assimilés	-4 000 €	1312		Région	25 000 €
21	Immobilisations corporelles	25 900 €	1318		Autres subventions	-5000 €
21534	Réseaux d'électrification	-21 000 €	Op 90		Maison France Services	135 200 €
2182	Matériel de transport	32 000 €	1311		État	57 900 €
2183	Matériel informatique	4 000 €	1318		Autres subventions	77 300 €
2184	Mobilier	2 000 €	021		Virement de la section de fonctionnement	65 500 €
2188	Autres immobilisations	8 900 €	021		Virement de la section de fonctionnement	65 500 €
21	Immobilisations corporelles	228 000 €				
Op 90	Maison France Services	228 000 €				
2031	Frais d'études	30 000 €				
21318	Autres bâtiments public	162 000 €				
2184	Mobilier	36 000 €				

Envoyé en préfecture le 20/10/2021

Reçu en préfecture le 20/10/2021

Affiché le 20/10/2021

ID : 030-213000037-20211020-DCM202166-DE

Il est ainsi proposé au conseil municipal d'adopter les modifications de crédits telles présentées dans le tableau ci-dessus :

Le conseil municipal, ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré à la majorité,

- Adopte les modifications de crédits telles que présentées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits,

Pour copie conforme

Date de publication, certifiée exécutoire, le 20/10/2021

Le Président de séance,
Pierre MAUMÉJEAN
Maire d'Aigues-Mortes

Pour le Maire par Délégation
Le Directeur Général des Services,
Christophe BARONI



Hôtel de Ville - Place St Louis
30220 AIGUES MORTES
Tel. 04.66.73.90.90.
Fax : 04.66.53.86.09

Envoyé en préfecture le 20/10/2021

Reçu en préfecture le 20/10/2021

Affiché le 20/10/2021



ID : 030-213000037-20211020-DCM202166-DE

RESULTAT DU VOTE :

Délibération 2021-66	BUDGET PRINCIPAL 2021 DE LA COMMUNE – DM N°1	Pour :	27	Majorité municipale + Joachim RAMS, Maryline POUGENC, Cédric BONATO et Stéphane PIGNAN
		Contre :	2	Olivier BERTRAND et Carine VANDERBISTE
		Abstention :	0	Néant

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de l'Assemblée délibérante ainsi que d'un recours contentieux auprès du Tribunal administratif (16 Avenue Feuchères – CS 88010 – 30 941 NÎMES CEDEX 09 ou www.telerecours.fr) dans un délai de deux mois, à compter de sa publication

Envoyé en préfecture le 20/10/2021

Reçu en préfecture le 20/10/2021

Affiché le 20/10/2021



ID : 030-213000037-20211020-DCM202166-DE